



# Trophée Open de France

**La FFB organise par l'intermédiaire des comités, un simultané national en deux séances de 24 à 26 donnes le vendredi 7 juin 2019 à 19h00 et le mardi 11 juin 2019 à 19h00.**

**Pour le comité CPV, cinq centres sont ouverts :**

- Les Sables d'Olonne\*
- Le Cercle littéraire à Angoulême\*
- Le Club Pictave à Poitiers\*
- Le Duperré à La Rochelle\*
- Le Comité à Royan\*

**\* Un centre doit avoir un minimum de 18 paires**

Les inscriptions se font sur le site fédéral rubrique :  
Compétitions/FFB/Trophée open de France

Les droits de table sont de 25€ par joueur pour les deux séances.\*

**\*On ne peut pas faire une seule séance et la paire n'est pas modifiable.**

## **Une forte attribution en PP :**

30 PP à la première paire du comité et 2/3 des paires dotées en PP.

20 PP supplémentaires à la première paire au classement national et 10% des paires dotées.

## **Un classement handicap :**

Toutes les paires recevront des PE au titre du classement national handicap.

## **Des invitations pour l'Open de France en novembre :**

Les joueurs des 50 premières paires au classement scratch national et des 50 premières paires au classement handicap national gagneront une invitation nominative pour participer au 2<sup>ième</sup> Open de France du 1<sup>ier</sup> au 3 novembre 2019.